



## ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

### **Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de l'AFCEJ du 3 octobre 2009, 8h45, Centre paroissial Ste-Thérèse, Fribourg**

---

Président : M. Jérôme Kuhn

Présents : 32 personnes

Excusés :

M. Christian Clément	président de la FFC
Mme Simone Cotting	Caecilienverband
M. Emmanuel Broillet	ACO
Chanteclair	Belfaux
Maîtrise du CO	Domdidier
Chorale d'enfants	Estavayer-le-Lac
Maîtrise	Fribourg
Les Tournesols	La Brillaz (Lentigny)
Maîtrise paroissiale	La Tour-de-Trême
L'Arbre enchanté	Massonnens
Croque-Lune et Mini Croque-Lune	Villaz-St-Pierre
Les Mille et une couleurs	Vuadens

---

#### **1/ Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs**

Le président ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Une liste de présences est en circulation. M. Hubert Carrel communique les noms des chœurs et personnes qui se sont excusés et salue tout particulièrement M. Arno Fasel, personne de contact pour les chœurs d'enfants et de jeunes de Singine et M. Hervé Bourrier, membre du comité de la Fédération.

Mme Stéphanie Mauron et M. François Menétrey sont nommés scrutateurs.

#### **2/ Adoption de l'ordre du jour**

Le point 12/ Admissions – démissions de chorales sera traité avant le point 11/ Propositions des chorales sur proposition du comité de l'AFCEJ, proposition acceptée à l'unanimité par mains levées.

### **3/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 octobre 2008**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par applaudissements.

### **4/ Rapports du président et de la commission de musique et du resp. du site internet**

Après une année à la tête de l'association, le président indique que le comité n'a pas abordé de nouveaux dossiers. Le Concours du 1<sup>er</sup> mai a pris une large place dans les séances de comité.

L'assemblée de la Fédération a chaque année lieu le deuxième samedi de février, merci à tous de réserver cette date (pour 2010 : 13 février).

Le président lance un appel pour renforcer le comité : des personnes ambitieuses pour des projets ambitieux sont recherchées. Il remercie les membres pour leur engagement et tout particulièrement M. Hubert Carrel pour son important travail.

Site internet : le site [www.chant.ch](http://www.chant.ch) doit vivre et régulièrement être tenu à jour. Merci à tous d'y mentionner concerts et autres manifestations, sous la rubrique Agenda. Les nouveaux CDs seront mentionnés avec les coordonnées de la personne de contact pour passer commande. Les fiches signalétiques des chœurs seront mises à jour, prière de transmettre tout changement de président ou directeur.

Les rapports du président, de la commission de musique (en annexe) et du responsable du site internet sont approuvés par acclamations.

### **5/ Comptes 2008 - 2009 : présentation / rapport des vérificateurs / approbation**

En l'absence du caissier M. Frédéric Imhof, c'est M. Hubert Carrel qui commente les comptes. L'année boucle par un déficit de CHF 153.25. Le capital se monte à CHF 12'638.15. Le rapport des vérificateurs est lu et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **6/ Fixation de la cotisation 2009- 2010**

Le président propose de maintenir le montant des cotisations actuel, soit CHF 125.-, dont CHF 50.- est restitué à la Fédération. CHF 25.- est rétrocédé au chœur en cas de participation à l'assemblée générale. L'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition.

### **7/ Budget 2009 - 2010 : présentation / approbation**

M. Hubert Carrel présente le budget, qui prévoit un découvert de CHF 600.-. Le budget est indicatif et n'est pas soumis à l'assemblée pour approbation.

### **8/ Nomination des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs des comptes seront : un membre du chœur Les Baladins de Dompierre et un membre du chœur Les Baladins d'Ependes.

### **9/ Prochaine rencontre cantonale / Fête de la FFC 2011**

La rencontre se tiendra durant le week-end de la Fête-Dieu, du jeudi 23 au dimanche 26 juin 2011. Sous la présidence de Mme Jacqueline Bourqui, le comité d'organisation se met en place. Les projets doivent encore être présentés.

Mme Jocelyne Crausaz souhaite que les enfants aient la possibilité de chanter avec des chœurs adultes.

Mme Marilyne Grandjean propose de se lancer dans un voyage historique avec des pièces médiévales. Merci à tous de nous aider à élaborer des projets, même si c'est ponctuel.

M. Yves Piller se demande s'il serait possible d'organiser la grande finale du 1<sup>er</sup> mai dans le cadre de cette fête ou alors de faire venir le chœur composé des lauréats le 23 juin.

M. Hervé Bourrier informe que le mois d'octobre sera décisif, il faut rapidement indiquer ce qui ne convient pas aux enfants, ne pas convoquer un chœur d'enfants le dimanche par exemple.

### **10/ Propositions des chorales**

M. Yves Piller présente un projet de formation vocale et musicale pour jeunes choristes, en remplacement de la séance de formation prévue après l'assemblée avec Mme Florence Biemann, qui s'est excusée.

Les objectifs de ce projet de formation sont de permettre à tout choriste qui le souhaite d'acquérir une véritable formation vocale et musicale et de créer une relève de qualité pour les chœurs du canton. M. Piller relève que les fanfares reçoivent CHF 150'000.- pour la formation de leurs musiciens.

Mme Lucienne Broillet trouve dommage qu'il n'y ait pas de solidarité entre les chœurs d'enfants et d'adultes, alors que c'est le cas pour les fanfares.

Des cours de culture musicale existent déjà à Romont.

M. Yves Piller invite tous les chœurs d'enfants intéressés à déposer une demande de 18 heures de formation vocale à l'AFCEJ d'ici au 10 novembre 2009.

Le comité de l'AFCEJ se renseignera sur les possibilités de financement d'un tel projet et une rencontre sera organisée avec le directeur du Conservatoire pour voir l'ouverture de classe.

### **11/ Admissions – démissions de chorales**

Les chœurs suivants sont accueillis dans l'association :

- Maîtrise de St-Pierre-aux-Liens, Bulle
- Maîtrise de Fribourg, Fribourg
- Chœur St-Michel, Fribourg
- Chœur Zik Zag, Fribourg
- Chœur d'enfants de Noréaz, Noréaz.

Une démission est à signaler : Lè Grijon de Treyvaux.

### **12/ Organisation de l'assemblée 2010**

L'Annonciade de Romont organisera la prochaine assemblée générale des délégués qui se tiendra le samedi 2 octobre 2010.

### **13/ Divers**

La Fédération a été admise au sein de l'Union suisse des chorales, les chorales d'enfants membres de la Fédération peuvent devenir membre de l'USC, c'est gratuit.

M. Hervé Christan demande ce qu'il en est de la cotisation pour la Suisa. Les chœurs d'enfants sont soumis au tarif B et paient la moitié de la cotisation. M. Hubert Carrel contrôle si ces droits ne sont pas déjà payés par les communes.

Le 2ème Concours Choral de Fribourg aura lieu le week-end de l'Ascension, du 2 au 5 juin 2011. Dommage qu'il se déroule en même temps que le Concours de Lausanne.

Les demandes de subventions sont à déposer auprès de la Fédération jusqu'au 10 novembre prochain. Les formulaires y relatifs seront envoyés à tous les membres et mis sur le site internet.

Le Festible aura lieu du 16 au 19 septembre 2010, les chœurs d'enfants sont invités à y participer pour des prestations de 20 à 40 minutes autour d'un thème biblique. Tous les détails sur [www.festible.ch](http://www.festible.ch).

M. Yves Piller rappelle le week-end de chant afro-american spiritual qui aura lieu les 28 et 29 novembre prochain à La Roche.

L'assemblée se clôt par une magnifique prestation du chœur Zig Zak de Fribourg. Elle est suivie d'une discussion suite à la présentation du projet d'Yves Piller concernant la mise sur pied d'une formation pour enfants sur le modèle des fanfares.

Pour l'AFCEJ :



Chantal Dünnenberger

Posieux, le 2 novembre 2009

Annexe : rapport de la commission de musique

